



---

## POSTES VACANTS AU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

### SOLLICITATION DE CANDIDATURES

Pour des raisons personnelles et professionnelles, notamment en raison du report des élections scolaires générales, plusieurs membres du Conseil des commissaires quitteront leur fonction de commissaire avant la fin de leur mandat initialement prévue en novembre 2011.

En conformité avec la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011*, il n'y aura pas d'élection partielle. Après consultation du Comité de parents, le Conseil des commissaires nommera de nouveaux commissaires pour combler ces postes lors de la séance du 7 septembre 2010.

Les personnes intéressées à occuper un poste de commissaire sont invitées à soumettre leur candidature.

#### Qui peut se présenter à un poste de commissaire ?

Au regard de la loi, peut se présenter à un poste de commissaire, toute personne qui remplit les conditions suivantes :

- avoir 18 ans;
- être de citoyenneté canadienne;
- être domiciliée sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes et, depuis au moins six mois au Québec;
- ne pas être en curatelle;
- ne pas être privée de ses droits électoraux;
- ne pas être employé de la Commission scolaire des Patriotes.

#### Que faire pour soumettre une candidature ?

Prendre connaissance des informations sur la nature de la fonction et les exigences relatives à son exercice.

Transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation expliquant vos motivations à l'attention de Madame Hélène Roberge, présidente, à l'adresse suivante :

1740, rue Roberval  
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)  
J3V 3R3

d'ici le 31 août 2010, à 16 heures.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,  
ce 5 juillet 2010.

Alain Gauthier,  
Secrétaire général